bpifrance
SERVIR L'AVENIR

ASSURANCE PRÉFINANCEMENT EXPORT

Faciliter la mise en place des crédits de préfinancement nécessaires à la bonne exécution des contrats à l'export

PME
ETI
GRANDS COMPTES

BÉNÉFICIAIRES

Banques[1]
Compagnies d'assurance ayant signé une police cadre

RISQUE COUVERT

Non remboursement du crédit de préfinancement par l'exportateur en situation de carence ou d'insolvabilité judiciaire

CRÉDITS DE PRÉFINANCEMENT EN EURO

liés à des contrats d'exportation

Avec une part française ≥ 20%

TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉS

sauf négoce international

TOUS PAYS

sauf exclusion PFE[2]

QUOTITÉ GARANTIE : 80 %

ENTREPRISE DONT LE CA ≥ 300 M€ : 50%

PRIME FACTURÉE À LA BANQUE

Contactez votre direction régionale Bpifrance ou Bpifrance.fr

Faites votre demande en ligne

[1] Banques françaises ou filiales de banques installées en France et/ou dans l'Espace Economique européen.
[2] PFE : Politique Financement Export - https://www.bpifrance.fr/politique-de-financement-export-et-mix-energetique
Pour toute information supplémentaire, consultez la fiche produit correspondante

bpifrance

Bpifrance Assurance Export agissant au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'État, document non contractuel - Sous réserve de l'étude du dossier - Février 2024.